Zeitschrift: Schweizer Soldat: Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-

Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 9 (1933-1934)

Heft: 11

Artikel: Défense nationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-708156

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«LE SOLDAT SUISSE»

feu ennemi. Pourtant, il est tout près d'une tranchée occupée par les français, mais la bataille fait rage et la mitraille vole de tous côtés... Il appelle à son secours. De la tranchée, une voix lui répond. Ou lui demande s'il est marié, s'il a des enfants.

— Oui, dit-il, marié, trois gosses... La voix dit:

— C'est bon, ne bouge pas... Moi, je n'ai que ma peau, j' vas te chercher.

Et, joignant le geste à la parole, celui qui vient de parler, un jeune soldat de la classe 1914, saute d'un bond hors de la tranchée et, rampant avec précaution, se dirige vers le blessé. Il se place devant lui et, lui faisant un rempart de son corps, il le ramène dans la tranchée française.

Maintenant, le blessé est en sûreté; on se prépare à l'évacuer vers l'arrière.

— Eh! bien, lui dit son sauveur, tu es content... Tu les reverras, tes gosses!

Le chasseur a un long regard de reconnaissance, puis il dit:

— Ton nom, dis-moi ton nom?

- Allons donc! Cela n'a pas d'importance... Je te

dirai ça quand tu seras guéri...

Moins discret que notre héros, nous dirons, nous, qu'il se nommait Serge Thiébaud et qu'il était de Paris, ville où il vit encore actuellement malgré les blessures reçues au cours d'autres engagements.

Un lieutenant d'artillerie avait été envoyé en avant du front de l'infanterie, afin d'observer les positions de l'ennemi et de les signaler, par téléphone, aux batteries installées en arrière.

L'officier observateur avait pu avancer jusqu'à une tour située à quelques centaines de mètres seulement des tranchées adverses. Pendant une demi-heure, il fournit ainsi les renseignements les plus utiles et les plus précis.

Mais l'ennemi qui, depuis plusieurs heures, préparait une attaque, sortit des tranchées et s'avança en grand nombre en direction de la tour. L'artillerie, à laquelle l'officier observateur était attaché, lui causait des pertes effroyables. Il avançait néanmoins et, bientôt il arriva au pied de la tour.

Le lieutenant, demeuré à son poste, téléphonait toujours. Au bout du fil, ou l'entendit dire:

— Les ennemis arrivent. — Ils sont dans la tour; je les entends monter l'escalier. J'ai mon pistolet —. Ne croyez plus rien de ce qu'on vous dira...

Ce fut tout. Jamais, depuis, personne n'a plus entendu parler de ce sublime héros.

Au front depuis le commencement de la guerre, le brancardier A... était toujours le premier arrivé pour porter secours à ceux qui tombaient.

Un jour, dans un secteur de l'Artois où, pendant longtemps, la lutte fut, de part et d'autre, des plus dures, l'ennemi avait réussi à faire exploser une mine à proximité de l'une des tranchées appartenant aux troupes auxquelles était rattaché notre brancardier. Dix-huit de ses camarades combattants avaient été ensevelis, et une lutte furieuse s'était produite pour la possession de l'entonnoir.

La mitraille arrivait de tous les côtés à la fois sur la tranchée. L'explosion avait occasionné un bouleversement formidable et les malheureux, pris sous l'éboulement, avaient été, pour la plupart, complètement enterrés.

Pendant que la bataille se poursuivait avec un acharnement toujours croissant, le brancardier avait entrepris tout seul le sauvetage de ceux qui avaient été ensevelis.

Sans s'inquiéter des projectiles qui sifflaient sans ré-

pit, il s'était emparé d'une pioche et d'une pelle et, avec une activité fébrile, il se mit à creuser. Après quelques minutes d'efforts, il avait réussi à retirer six de ses camarades de leur pénible situation. Les chargeant, les uns après les autres, sur ses épaules, il les transporta jusqu'au poste de secours.

Revenu sur le lieu de l'explosion, il reprit sa besogne avec la même ardeur. Trois nouveaux ensevelis furent encore dégagés. Il les emporta comme les premiers et il eut la joie de les voir revenir à la vie.

Après trois quarts d'heure d'un travail opiniâtre, il délivra une dixième victime, mais celle-ci était très grièvement blessée.

Harassé, épuisé, le courageux brancardier venait de reprendre le chemin de son ambulance, lorsqu'un obus vint éclater à quelques pas de lui, lui arrachant le bras gauche.

Etendu sur le sol, perdant son sang en abondance, le malheureux eut cependant le courage de se traîner jusqu'à la tranchée la plus proche où il vint tomber, vaincu par la fatigue et la douleur.

Longtemps, il resta évanoui; mais dès qu'il revint à lui, il recouvra aussitôt toute sa lucidité. Oubliant son mal, ses premières paroles furent pour s'informer des dix camarades qu'il avait sauvés. C'est avec une joie réelle qu'il appris qu'ils étaient presque tous hors de danger.

Le soir même, le brancardier A... était amputé et quelques jours plus tard, il recevait, pour sa belle conduite, la croix de guerre avec palme. Tout le monde estima que cette récompense, bien qu'exceptionnelle pour un non combattant, était parfaitement méritée.

Ces quelques récits dont nous garantissons l'authenticité ne sont que quelques exemples, entre mille, de cette bravoure qu'ont déployée maints obscurs soldats des grandes armées de la guerre mondiale qui ne combattaient pas pour sauver leur peau, mais pour sauver leur pays. Elle existe donc, mais elle n'est pas donnée à tout le monde, puisse la destinée nous l'accorder le jour où nous en aurions besoin.

E. N.

Défense nationale

Selon l'ordonnance sur l'organisation du service de repérage et de signalisation d'avions, ratifiée dernièrement par le Conseil fédéral et destinée à la surveillance de notre espace aérien, ce service a pour tâche de repérer les avions qui s'approchent de l'espace aérien suisse ou y pénètrent, et à signaler leur altitude et leur direction, ainsi que le nombre et le type des avions, aux offices compétents, pour déclencher à temps les mesures de défense antiaérienne, active et passive.

Le service se compose de postes d'alarme, de postes de repérage et de postes d'écoute, d'offices collecteurs de renseignements et de centrales de renseignements. Ces organisations sont réunies en groupes de repérage, par arrondissements territoriaux.

Les hommes appartenant aux formations du service de repérage et de signalisation d'avions, sont appelés « guetteurs ». Ils se recrutent parmi les hommes sortis du landsturm et des services complémentaires, de volontaires qui consentent à servir au delà de l'âge légal.

Comme ce personnel doit pouvoir être rassemblé rapidement et connaître le terrain, les postes seront formés d'habitants des localités avoisinantes. Les hommes doivent avoir bonne vue et bonne ouïe; une partie du personnel du poste doit savoir poser de simples lignes téléphoniques et les raccorder au réseau civil. Le nombre

des postes est déterminé par la nature du terrain et la

L'essentiel est de pouvoir repérer et signaler exactement la voie suivie par les avions qui ont survolé le territoire suisse, tant dans la zone frontière qu'à l'intérieur. Les postes ont l'effectif suivant: 1 chef de poste, 1 suppléant et 7 à 8 guetteurs. Le chef du groupe de repérage de l'arrondissement territorial est le commandant territorial. Il dispose de l'officier pour la défense antiaérienne et de ses suppléants.

Le service de repérage et de signalisation est soumis, en temps de paix, au service de l'état-major général et, en temps de guerre, au commandant de l'armée.

En temps de paix, le service de l'état-major général peut convoquer chaque année le personnel à des cours d'introduction, ainsi qu'à des exercices de repérage et de signalisation d'un à trois jours.

Les hommes sont désignés comme « guetteurs » sur les contrôles matricules du landsturm ou sur les registres des services complémentaires des commandants d'arrondissement et des chefs de section. Ils ne doivent pas être employés à d'autres services.

La présente ordonnance est entrée rétroactivement en vigueur le 1er janvier 1934.

Petites nouvelles

Alors que les recrues des compagnies de fusiliers et de carabiniers seront munies, dès l'année 1935, de la nouvelle carabine modèle 35, l'infanterie de montagne sera l'objet d'une mesure spéciale, étant donné que l'introduction dans cette catégorie de troupes, d'une arme plus maniable apparaît comme assez urgente. Au début des cours de répétition de cette année, les hommes des brigades de montagne porteurs d'un fusil modèle 11 seront équipés d'une carabine 11 dont on possède actuellement d'assez importantes réserves. Les recrues de l'infanterie de montagne seront également équipées avec la carabine de même modèle.

En corrélation avec ce rééquipement, le D.M.F. a chargé l'administration du matériel de guerre de permettre aux soldats qui participent au Tir fédéral de Fribourg, mais qui seront rééquipés auparavant, de conserver pour cette manifestation le fusil avec lequel ils sont familiarisés. Immédiatement après le tir fédéral, les fusils prêtés devront être rendus à l'administration du matériel de guerre. Cette faveur s'appliquera aux soldats de l'infanterie de montagne qui entrent en cours de répétition pendant la première moitié de cette année, soit les régiments d'infanterie 7, 10, 19 et 30, ainsi que la Br. I. mont. 18.

Pour la deuxième fois consécutivement une patrouille militaire suisse-romande se classe première de sa catégorie aux courses nationales de ski. Il s'agit de la patrouille du R. Art. auto 5 (Garnison de St-Maurice) qui vient, après Zermatt il y a deux ans, de remporter la première place à Andermatt dans la catégorie lourde des troupes de plaine. Nos félicitations à ces valeureux skieurs de la Garnison de St-Maurice.

Les journaux socialistes ont jeté dernièrement en pâture à leurs lecteurs, sous ce titre ronflant « Cent vingt mille francs jetés... en l'air!» un petit article affirmant que la Bttr. de can. ld. auto 4, effectuant son cours de répétition du 9 au 24 janvier au Monte-Ceneri, avait tiré 1500 projectiles d'une valeur de fr. 120,000.—. Cette affirmation demande quelques précisions car elle est un peu fantaisiste. La Bttr. 4 a tiré 300 projectiles de moins que ne l'indiquent les journaux socialistes toujours si bien renseignés; ceci fait déjà la bagatelle de fr. 24,000.— à soustraire aux fr. 120,000.— indiqués. En outre l'auteur de l'article en question s'est bien gardé d'indiquer que 900 de ces projectiles ont été tirés par le Cours de tir II pour capitaines et premiers-lieutenants auquel la Bttr. 4 était attachée pendant toute la durée de ce cours.

En vérité, ce ne sont pas les scrupules qui étouffent la presse socialiste et voici faite une fois de plus la preuve que le mensonge est une fleur particulièrement cultivée dans toutes ses variétés par ceux qui veulent dès maintenant se faire passer pour les champions de la démocratie.

Allons, le bourrage de crâne continue...

Sous la conduite du cap. d'EMG Guisan, les participants du cours volontaire de ski de la Br. de mont. 3 ont effectué en deux jours 132 km de parcours effort en se rendant de Bretaye à la Lenk et retour. Sans le moindre accident cette performance exalte le culte de l'effort, met en lumière le travail silencieux de nos skieurs militaires qui se préparent à leur rude tâche de guerre en haute montagne en hiver et crée la tranquille assurance aux cœurs de nos hommes confiants d'être à même de remplir n'importe quelle mission, si dure soit-elle.

Dans une récente séance, le Conseil fédéral a été saisi d'une requête, émanant du Conseil de direction de l'Union nationale de Genève, et rendant l'autorité fédérale attentive à certaines phrases typiques prononcées au cours d'une assemblée tenue le 22 décembre par le chef du gouvernement genevois, le socialiste Léon Nicole. Ce dernier aurait dit notamment: « Les ouvriers doivent accepter d'entrer dans l'armée pour y faire un apprentissage qui peut leur être utile dans la lutte contre le fascisme et les mener définitivement au pouvoir, et non pas pour se mesurer contre une armée étrangère. »

Emus à juste titre que puisse être adressé, sans sanction, semblable appel au « noyautage » de l'armée, qui ne peut rem-plir sa mission qu'en tant qu'elle ne forme qu'un tout, et estimant d'autre part qu'un tel langage de la part d'un chef de gouvernement justifie par avance les plus graves manquements à la discipline, les signataires de la requête précitée prient le Conseil fédéral de lui donner la suite qu'exige l'application stricte de nos lois. Le Conseil fédéral a transmis cette requête, pour examen, au Département fédéral de justice et police.

Donnant suite à la proposition de la Société d'officiers du canton de Neuchâtel, l'assemblée générale de la Société suisse des officiers a décidé l'exclusion du lieutenant Pointet de célèbre mémoire à la suite de sa campagne en faveur du camarade Graber.



Rekrutenschulen.

Infanterie:

1. Division vom 14. März—19. Mai, Lausanne, Mitr. Bière.

2. Division vom 14. März—19. Mai,3. Division vom 14. März—19. Mai, Colombier und Liestal Bern und Wangen a. A.

4. Division vom 14. März—19. Mai, Luzern, Mitrailleure Stans

vom 14. März—19. Mai, Aarau.

5. Division vom 14. März—19. Mai, Zürich u. Herisau, Mitr. Zug.

5. Division vom 14. Marz—19. Mai, Zunfen u. Herisau, Mitr. Herisau.
6. Division vom 14. März—19. Mai, St. Gallen, Mitr. Herisau.
Telephon- u. Signalpatrouillen vom 14. März—19. Mai, Freiburg.
Büchsenmacher vom 21. Febr.— 2. April, Bellinzona, Fachausb.

vom 2. März—28. April, Bern W. F. vom 14. März—23. April, Bière und Bern, Fach-

5. u. 6. Div. v. 14. März—19. Mai, Zürich.

ausbildung vom 23. April—26. Mai, Bern, W. F. Trompeter u. Tambouren 3. u. 4. Div. v. 14. März—19. Mai, Bern.

Genietruppen: 1.—3. Division

Sappeure und Mineure vom 21. März—26. Mai, Yverdon. Pontoniere vom 21. März—26. Mai, Brugg. Pioniere vom 21. März—26. Mai, Liestal. Büchsenmacher vom 21. März—29. April, Yverdon, Fachausbildung vom 8. Okt.—3. Nov., Bern W. F.

Trainrekruten vom 26. März—26. Mai, Liestal. vom 12. März—12. Mai, Thun.

Traintruppe vom 12. März—12. Mai, Thun und Sitten.

Offiziersschule.

Traintruppe vom 12. März-12. Mai, Thun.

Unteroffiziersschulen.

Spezialkurs für Mitr.-Büchser vom 19.—31. März, Bern W. F. Artillerie vom 14. März—19. April, Bière.

iederholungskurse.

2. Division Geb.-I.-Kp. I/90 vom 12.-24. März, Schießschule Wallenstadt, F.-Bttr. 26 vom 1.-16. März Schießkurs Bülach.

Der Federhut macht keine Soldaten.

(Gotthold Krebs.)